

retrouvés, et qui n'étaient pas trop détériorés, furent replacés dans la bibliothèque d'où ils étaient sortis ; mais ce petit *Traité* ne fut point reconnu alors, non plus que quelques autres également composés par le Bienheureux Instituteur de la Compagnie de Marie.

Le pieux auteur semble annoncer ce qui est arrivé à son ouvrage, quand il dit, dans un endroit de son *Traité* : « Je prévois bien des bêtes frémissantes qui viennent en furie pour déchirer ce petit écrit, et celui dont le Saint-Esprit s'est servi pour l'écrire, ou du moins pour l'ensevelir dans le silence d'un coffre, afin qu'il ne paraisse pas. »

CHAPITRE VI.

POÉSIES RELIGIEUSES DU BIENHEUREUX SERVITEUR DE DIEU.

A côté des écrits ascétiques du Bienheureux de Montfort, il faut mettre ses pieux cantiques que l'on ne se lasse point de chanter, surtout dans les pays qu'il a évangélisés, au commencement du siècle dernier, et que ses enfants ont également évangélisés, depuis cette époque. Comme chants religieux, et comme chants populaires, ces cantiques n'ont point encore été égalés. On a beau chercher, on trouve difficilement ailleurs autant de doctrine, de clarté, de force, de douceur et de piété. C'est une poésie toute chrétienne qui n'a rien d'énergique et de sensuel, comme beaucoup de ces chants nouveaux qui profanent trop souvent la voûte de nos églises. Ces productions légères ne sont que de pieuses chansonnettes, bonnes tout au plus à être modulées dans les salons honnêtes et dans les bosquets fleuris, après la lecture des romans dits religieux ; ce ne sont point là des chants graves, instructifs et touchants, qui puissent se faire entendre avec décence et avec fruit dans les temples de la religion et dans les cérémonies chrétiennes.

C'est pendant son séjour à Saint-Sulpice que Montfort commença à composer quelques cantiques. Il a continué toute sa vie, puisque son cantique de clôture pour la mission de Saint-Pompain fut composé un an avant

sa mort. Quelques-uns de ses chants pieux furent imprimés à La Rochelle, en 1711, dans un petit recueil de 120 pages in-18 ; mais ce recueil ne contenait qu'une faible partie de son trésor poétique. Beaucoup d'autres cantiques étaient renfermés dans ses cahiers, quelques autres avaient été laissés çà et là dans les paroisses, où il avait donné des missions ; mais on les avait recueillis soigneusement, et on les chantait avec bonheur. Après la mort du saint missionnaire, ses cantiques restèrent entre les mains de ses successeurs comme un héritage de famille. On ne comprend pas comment, au milieu des immenses travaux de son ministère apostolique, il ait pu trouver le temps de composer un si grand nombre de cantiques renfermant environ vingt mille vers. Il est vrai qu'il les composait sans effort, et comme en se jouant. Il n'avait pas l'intention de travailler pour l'art et pour la gloire. Il ne songeait le plus souvent qu'aux hommes avec lesquels il vivait et aux circonstances dans lesquelles il se trouvait. Il ne cherchait point précisément à flatter l'oreille et à satisfaire le goût des amateurs de poésie, mais à instruire les peuples et à graver dans leur mémoire les grandes et salutaires vérités de la religion, en mêlant l'agréable à l'utile. Ses chants deviennent une instruction claire et solide sur le sujet qui l'occupe.

Doué d'une incroyante fécondité, il fait entrer dans ses cantiques à peu près tous les sujets religieux que l'on a coutume de traiter dans la chaire, pendant les missions ou retraites paroissiales : Dieu, sa providence, tous les mystères de la vie de Jésus-Christ, la dévotion à son Cœur sacré, l'auguste Vierge Marie, les anges, les saints, l'Eglise, l'homme, le chrétien, les sacrements, les vertus, la Croix, la prière, la grâce, le péché, le monde, le démon ; tous les pièges tendus à l'innocence, tous les secours offerts au chrétien qui veut

sauver son âme, tout ce qui peut le porter au mal ou l'en éloigner, les fins dernières, le salut, la mort, le jugement de Dieu, l'enfer, le purgatoire, le ciel. Il n'a pas oublié ses religieuses, pour lesquelles il a composé plusieurs cantiques sur la divine Sagesse, sur la pauvreté, sur la pureté et la virginité, sur la sainte obéissance, sur l'oraison, sur la prière, sur le silence.

Ami de la nature, dont le spectacle l'élevait vers Dieu, il a chanté la solitude, les bois, les champs, les prairies, les oiseaux et les fleurs, les montagnes et les vallées, les mers profondes et les ruisseaux limpides, le firmament et ses innombrables étoiles.

Ses chants sont presque aussi variés que les circonstances dans lesquelles il se trouve. Il veille les morts, pendant son séjour chez M. de la Barmondière, à Paris, et le spectacle qu'il a sous les yeux lui inspire des strophes aussi touchantes que terribles. Nous avons vu comment, à Poitiers, quand Mademoiselle Catherine Brunet, qui devint plus tard Fille de la Sagesse, se plaisait à le taquiner, en chantant devant lui quelque romance légère, il composait, en quelques instants, un pieux cantique sur l'air qu'il venait d'entendre.

A Luçon, l'humble bure des enfants de saint François et leurs pauvres sandales lui inspirent un cantique sur le mépris du monde et le respect humain. Dans son voyage à Rouen, obligé de passer une nuit au pied d'un poteau surmonté d'une main tenant une petite croix, au lieu de dormir, il compose un cantique qui commence par ces mots : *J'ai partout la croix à la main.* Il élève un calvaire dans les landes de Pontchâteau, et pour exciter la piété et le courage des travailleurs, il fait pour eux plusieurs cantiques que nous possédons encore. Il se creuse une grotte dans la forêt de Mervent, et il chante sa solitude. A la mission de Saint-Pompain, il faisait froid, la glace et la neige couvraient la terre,

et les habitants ne quittaient pas aisément leurs demeures, dès le matin, pour se rendre à l'église ; le saint missionnaire réchauffe leurs cœurs et ranime leur courage par un chant qui n'a pas moins de 16 couplets et qu'il intitule : *Le Réveil-Matin de la mission*.

Il commence ainsi :

Chers habitants de Saint-Pompain,
Levons-nous dès le grand matin ;
Dieu nous appelle à son festin.

Cherchons la grâce,
Et qu'il neige, et qu'il glace !
Cherchons la grâce
Et l'amour divin.

Ce réveil-matin devait résonner plus agréablement et plus efficacement aux oreilles des habitants de Saint-Pompain que des reproches amers, qui n'ont pas souvent un bon résultat, en pareilles circonstances. Quand le pieux Serviteur de Marie trouvait, dans quelque paroisse, un sanctuaire consacré à l'auguste Mère de Dieu, il ne manquait pas d'improviser de nouveaux couplets. C'est ainsi qu'il chanta Notre-Dame de Pitié, à la Chèze ; Notre-Dame de Toute-Patience, à la Séguinière ; Notre-Dame de Toute-Consolation, à Vouvant ; Notre-Dame des Dons, à Nuillé, près La Rochelle. Nous avons encore de lui un cantique en l'honneur de Notre-Dame des Ombres. Nous ne savons où était situé ce sanctuaire ; mais il est facile de voir, par les paroles du cantique, qu'il se trouvait au milieu des bois. Il s'agit peut-être de la grotte de Mervent.

On sait que Montfort adaptait ses chants pieux aux airs les plus connus de son temps : ce qui les rendait aisément populaires. Il faisait pour le public ce qui lui avait réussi auprès de M^{lle} Catherine Brunet. Une chanson plus ou moins légère qui arrivait jusqu'à son oreille ne lui donnait pas seulement un air, sur lequel il se

hâtait de composer un cantique que l'on pouvait chanter, le jour même, dans les rues et dans les maisons, mais elle lui inspirait quelquefois le sujet qu'il mettait en vers. On lui communique une chanson de chasse qui lui plaît. Elle commence par ces mots : *Quand je vais à la chasse*. Aussitôt il s'empare de l'air et compose 21 couplets sur le *pauvre volontaire*. Dans ce chant brillent à la fois son talent poétique, son esprit, sa piété et son joyeux enthousiasme. Il commence ainsi :

Quand je vais en voyage,
Mon bâton à la main,
Nu-pieds, sans équipement,
Mais aussi sans chagrin,
Je marche en grande pompe,
Comme un roi dans sa Cour,
A son de trompe.
Tonton, tontaine, tonton !
Comme un roi dans sa Cour,
Je sonne tout le jour.

Il est évident que ce chant n'était pas fait pour l'église. Il en était de même de plusieurs autres. Les adieux qu'il adressait à la ville de Rennes, où on ne lui avait pas permis de prêcher l'Évangile, n'étaient pas non plus un chant d'église. Dans une pièce de vers de 17 strophes, il ne craint pas de faire entendre aux habitants de Rennes de dures vérités qu'il n'aurait pu leur dire aussi crûment du haut de la chaire. On voit, par cette pièce, comme par plusieurs autres, que Montfort savait manier l'arme de la satire. Il ne dédaignait pas de s'en servir quelquefois, bien que rarement, quand il le croyait nécessaire pour le bien. Dans ce cas, son vers devenait un fouet vengeur comme celui qui chassait les profanateurs du temple de Jérusalem. Pour s'en convaincre, qu'on lise ce qu'il a écrit contre les poètes du temps et contre le luxe ; qu'on lise surtout son amende

honorale telle qu'elle est sortie de sa plume, c'est un chef-d'œuvre dans le genre.

Nous avons de lui une autre pièce de vers où il apparaît avec un caractère bien différent. Nous en avons parlé en son lieu : c'est le chant pieux adressé par lui à M^{lle} Bénigne Pagé, qu'il avait convertie à La Rochelle, et qui était entrée chez les religieuses de Sainte-Claire. Il lui rappelle de la manière la plus intéressante ce qu'elle était autrefois, ce qu'elle est maintenant, et ce qu'elle doit être toujours. On sait avec quelle facilité et quelle abondance les vers coulaient de sa plume toujours chrétienne. Au bout de quelques minutes de réflexion, il livrait son chant pieux qui était l'expression vive et rapide des sentiments de foi, d'espérance, d'amour, de contrition, de reconnaissance, d'admiration, de joie, de tristesse, de crainte, dont son âme était pénétrée dans le moment. C'était l'élan de son cœur d'apôtre, c'était comme l'eau qui jaillit sans effort d'une source abondante et pure. Avec sa riche intelligence, sa vive imagination, son cœur généreux et aimant, et la souplesse étonnante de son esprit, possédant à un haut degré, comme il le faisait, le sentiment du rythme et de la cadence poétique, il pouvait devenir, s'il l'eût voulu, l'un de nos plus grands poètes. Mais il avait d'autres occupations sérieuses qui ne lui laissaient pas le temps de soigner ses vers. Sa seule ambition était de travailler de toutes ses forces à la gloire de Dieu, au salut de ses frères et à sa propre sanctification. Pas plus soucieux de la réputation de poète que de celle d'orateur et d'écrivain, il se montra cependant un poète distingué, un orateur éloquent et un habile écrivain, sans qu'il parût y songer.

Le Bienheureux de Montfort n'était pas le premier ou le seul auteur de cantiques populaires. Il en existait avant lui ; il en existait de son temps. Mais c'est à lui qu'on doit

les poésies sacrées les plus instructives, les plus pieuses, les mieux appropriées au niveau intellectuel de ceux qui devaient les chanter. A son époque vivait un certain abbé Pellegrin, qui a composé lui-même un grand nombre de cantiques spirituels sur une foule de sujets. On ne trouve point dans cet auteur la doctrine, la piété, l'onction, la force, l'imagination et la verve poétique qui se rencontrent dans le saint missionnaire. Toutefois quelques-uns de ses chants peuvent soutenir la comparaison avec ceux de Montfort : ce qui a fait croire qu'ils étaient de ce dernier. Nous citerons en particulier ceux qui commencent ainsi : *Venez, divin Messie. — Bel astre que j'adore. — Allons, pasteurs, qu'on se réveille. — Dieu qui pour me racheter. — Après le cours heureux d'une vie innocente. — Ah ! que la mort est effroyable ! — J'entends le son de la trompette. — Vous qui voyez couler mes larmes. — Adieu plaisirs si pleins de charmes.*

L'abbé Pellegrin, né à Marseille, en 1663, mort en 1745, fut d'abord moine servite, puis aumônier de vaisseau, et enfin homme de lettres. Il ouvrit à Paris un bureau d'épigrammes, de madrigaux, qu'il vendait à tout venant, fit des opéras-comiques, des tragédies, des cantiques et des chansons spirituelles. C'est de lui qu'on a dit :

Le matin catholique et le soir idolâtre,
Il dine de l'autel et soupe du théâtre.

Un homme de ce caractère aurait-il pillé ses voisins pour grossir ses trésors ? Se serait-il approprié quelques cantiques du P. de Montfort qui lui seraient tombés sous la main, sans nom d'auteur ? On n'oserait l'affirmer. On aime mieux croire que les successeurs du saint missionnaire ont jugé que quelques-uns des cantiques composés par l'abbé Pellegrin pouvaient faire du

bien aux peuples qu'ils évangélisaient et qu'ils les ont fait entrer dans leurs recueils à côté de ceux de leur pieux Fondateur. En effet, dans un recueil très volumineux imprimé en 1735, par les soins du P. Vatel, appelé à l'œuvre des missions par Montfort lui-même, on trouve plusieurs cantiques qui se rencontrent également dans un recueil encore plus considérable, que l'abbé Pellegrin a fait imprimer par parties, en 1705, 1709, 1714 et 1715. Ce qu'il est nécessaire d'observer, c'est que ce dernier a publié comme étant son œuvre les cantiques renfermés dans son recueil, tandis que le P. Vatel, comme il le dit lui-même, a réuni dans le sien des cantiques composés par divers auteurs, qu'il regardait comme les plus beaux, les plus instructifs et les plus touchants.

On est étonné de ne pas rencontrer dans le recueil du P. Vatel, qui ne compte pas moins de 880 pages, un certain nombre de cantiques attribués au B. de Montfort, que l'on trouve dans des recueils imprimés, bien avant la Révolution française, par les soins des missionnaires de Saint-Laurent-sur-Sèvre, et qui portent pour titre : *Cantiques composés par Louis-Marie Grignon de Montfort, missionnaire apostolique*. Le P. Vatel ne connaissait-il pas ces cantiques, quand il a fait imprimer son recueil, en 1735 ? Ne les avait-il point sous la main, et étaient-ils restés encore dans les paroisses où ils avaient été composés par le saint missionnaire ? Craignait-il de rendre son recueil trop volumineux ? On n'en sait rien. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'ils se trouvent dans les plus anciens recueils imprimés par les soins des Pères de la Compagnie de Marie, enfants et successeurs de Montfort ; que ceux-ci les ont toujours regardés comme étant l'œuvre de leur pieux Fondateur, et qu'ils portent d'ailleurs le cachet de ses autres cantiques. Les Pères de Saint-Laurent ont fait réimprimer plu-

sieurs fois leurs cantiques de missions, notamment en 1756, en 1759, en 1772 et en 1779. Ils portent toujours le même titre, comme nous l'avons dit plus haut. Nous avons sous les yeux trois approbations de ces différentes éditions, et les approbations supposent toujours que les cantiques que l'on fait réimprimer sont l'œuvre du P. de Montfort. Or, ces différents recueils renferment les cantiques sur l'authenticité desquels on a pu élever quelque doute, par exemple : *O l'auguste Sacrement ! — Arrête ici, passant, regarde cette tombe*. Nous avons donc tout lieu de croire qu'ils sont réellement de lui. Le cantique, *O l'auguste Sacrement !* qui se trouve dans le recueil du P. Vatel imprimé en 1735, renferme un couplet qui a bien le cachet de l'auteur :

Nous n'avons point de retour
Qui réponde à son amour ;
Lui-même en ce Sacrement,
Est tout notre supplément.

Ce dernier mot que Montfort employait souvent semble n'avoir pas été compris par les correcteurs plus modernes qui, pour le faire disparaître, ont fait disparaître la strophe tout entière, en la remplaçant par celle-ci :

Jésus est le Roi des rois ;
Adorons-le sur la Croix,
Adorons-le dans le ciel,
Adorons-le sur l'autel.

Les Pères de la Compagnie de Marie ont fait entrer, dans leurs derniers recueils pour les missions, des cantiques qui ont une origine bien plus récente, puisqu'ils ne se trouvent dans aucun des recueils imprimés avant la Révolution. Nous citerons en particulier les suivants :

J'ai péché dès mon enfance. — Dieu va déployer sa puissance. — Le ciel en est le prix. — Goûtez, âmes ferventes. — Serez-vous donc toujours rebelle ?

Il est une observation importante qui doit trouver ici sa place, c'est que la plupart des cantiques du Bienheureux de Montfort, que l'on rencontre dans une foule de recueils, ont subi bien des modifications, depuis qu'ils ont été composés. Souvent ce sont quelques couplets tirés d'une pièce de poésie qui ne compte pas moins de deux ou trois cents vers ; d'autres fois on a ajouté ou retranché certains couplets, certains membres de phrases, ou quelques mots seulement. Il était bon sans doute de faire disparaître certaines expressions surannées et quelques tours de phrase qui avaient vieilli ; mais il faut avouer aussi que bien des changements n'ont pas été des plus heureux.

Nous ne pouvons nous empêcher de rappeler ici quelques-uns des cantiques les plus répandus du saint missionnaire, et dont l'authenticité est la mieux établie. Il suffira de les désigner pour prouver que nous n'avons point exagéré les éloges donnés au Serviteur de Dieu. Ce sera un moyen encore de restituer à l'auteur la gloire qui doit lui revenir de ses pieuses compositions.

Jésus-Christ est le principal sujet de ses chants. Il devait en être ainsi. Quand le divin Messie est né à Bethléem, le poète s'abandonne aux plus doux transports de l'amour et de la joie. Rien n'est suave et pieux comme le cantique qui commence par ces mots : *Qu'il est beau ce petit enfant !* Le saint missionnaire, à l'âme candide et pure, mettait ses délices à contempler, sur la paille et le foin de l'étable, le Fils de Dieu et de Marie, Il fournit à presque tous les états le moyen de chanter l'Enfant-Jésus couché dans la crèche. Il a composé le *Noël des pasteurs*, le *Noël des Enfants de Marie*, le *Noël des rois*, le *Noël des âmes zélées*, le *Noël des âmes spirituelles*.

Comme il fait éclater son amour pour Jésus dans ces délicieux cantiques : *Que je vous aime ! — Qu'il est doux de chanter nuit et jour ! — Qu'est-ce que mon Jésus ? — Jésus est mon amour, Jésus est ma richesse !* Il déplore de la manière la plus touchante l'ingratitude des hommes envers le Cœur si aimant du divin Maître, dans le cantique : *Jésus est la bonté même*. Le Bienheureux de Montfort avait une grande dévotion au Cœur sacré de Jésus. Il l'a célébré en plusieurs cantiques, qu'il adressa aux religieuses de la Visitation, avec une épître en vers, dans laquelle il sait accorder aux dignes Filles de saint François de Sales les éloges que mérite leur vertu.

La Passion de Jésus-Christ ne pouvait manquer de lui parler au cœur et de lui inspirer des chants de componction, de reconnaissance et d'amour. Il raconte en 336 vers la plus douloureuse de toutes les histoires. Ce long cantique, qui commence par ces mots : *Jésus voit la mort affreuse*, est divisé en sept parties, une partie pour chacun des jours de la semaine. En chantant le divin Crucifié, ce grand amateur de la Croix ne devait pas oublier dans ses vers le signe sacré de notre Rédemption. Parmi ses cantiques sur la Croix, nous citerons les plus connus : *Vive Jésus ! vive sa Croix ! — Chers amis, tressaillons d'allégresse. — La Croix est nécessaire. — Voici du Roi des rois l'étendard déployé.*

La divine Eucharistie lui a inspiré un grand nombre de cantiques pleins d'onction et de piété. Il en est un sur le Très Saint-Sacrement qui se divise en sept parties comme celui de la Passion, une partie pour chacun des jours de la semaine ; il commence ainsi : *Je suis hors de moi-même*. Le cantique *Plein d'un respect mêlé de confiance*, en expliquant avec clarté et précision toutes les parties du saint sacrifice de la Messe, fait jaillir de l'âme et des lèvres chrétiennes les sentiments

les plus pieux et les plus ardentes prières. Veut-on une instruction complète et touchante sur le mystère adorable de l'Eucharistie ? qu'on prenne ce cantique que tout le monde connaît : *O l'auguste Sacrement !* Quels soupirs d'amour, quels désirs de la sainte Communion exprimés avec ardeur dans les cantiques suivants : *O mon bon Jésus, mon âme vous désire. — Venez, mon Dieu, venez, mon doux Sauveur. — Mille fois mon cœur vous désire. — Venez, ô le Dieu de mon âme !* Montfort fait éclater les transports de sa reconnaissance, après la sainte Communion, dans ces autres cantiques : *Rendons nos vœux et nos hommages. — Oh ! que je suis heureux ! — Ah ! que je goûte de douceur ! — O faveur inestimable ! — Le jour où je communie.* Les outrages que Jésus reçoit dans le Sacrement de nos autels arrachent de son cœur si plein de foi et d'amour le cantique d'amende honorable : *Soupirons, gémissons, pleurons amèrement.*

Le dévot Serviteur de Marie, qui a écrit de si belles pages à la gloire de l'auguste Mère de Dieu, la Reine des Anges et des hommes, a composé en son honneur un grand nombre de cantiques, parmi lesquels se trouvent : *Auguste et divine Marie. — Que mon âme chante et publie. — Chrétiens, voulez-vous être heureux ? — Je mets ma confiance. — A mon secours. — Chantons tous d'un air joyeux. — Souvenez-vous, Vierge Marie. — J'aime ardemment Marie. — Que tout chante et publie. — Mère de Dieu, du monde Souveraine. — Couronnons la Reine des Anges.*

Après avoir chanté le Cœur sacré de Jésus, il ne pouvait oublier le cœur immaculé de Marie. Il l'a célébré avec amour dans plusieurs de ses cantiques. Ce zélé prédicateur du saint Rosaire ne pouvait pas manquer non plus d'exalter dans ses vers cette admirable dévotion.

L'œuvre des missions était sans doute l'œuvre de

prédilection de notre Bienheureux. Dieu en avait fait un véritable missionnaire, qui employait toutes ses nombreuses ressources pour faire du bien aux âmes. Il lui était facile de s'apercevoir que les cantiques en particulier produisaient sur les peuples un effet immense et des plus consolants ; il savait bien qu'en mission tout pécheur qui chante est déjà converti, ou le sera bientôt. Aussi aimait-il à faire chanter des cantiques. Comme nous l'avons dit déjà, il en avait composé sur toutes sortes de sujet.

Dans les suivants, il fait ressortir les avantages des retraites et des missions et donne des avis convenables pour profiter de ces pieux exercices : *Plaisirs inouïs. — La mission est ouverte. — Un Dieu vient se faire entendre. — Venez à la confession. — Ne cherchons pas le ciel en vain. — Rien n'est touchant, rien n'est entraînant comme son appel aux pécheurs, dans les cantiques : Changeons de vie. — Depuis longtemps Dieu t'appelle. — Reviens, pécheur, c'est ton Dieu qui t'appelle. — Quel cœur assez endurci pourrait résister à de si pressantes, à de si touchantes invitations ? Quel pécheur refuserait de se jeter aux pieds de Jésus, quand il entend ce bien-aimé Sauveur lui dire avec une ineffable miséricorde, dans le dernier cantique que nous venons de citer :*

Attraits, frayeurs, remords, secret langage,

Qu'ai-je oublié dans mon amour constant ?

Ai-je pour toi dû faire davantage ?

Ai-je pour toi dû même en faire autant ?

Si je suis bon, faut-il que tu m'offenses ?

Ton méchant cœur s'en prévaut chaque jour.

Moins de bonté vaincrait tes résistances.

Tu m'aimerais, si j'avais moins d'amour !

Tu m'aimerais, si j'avais moins d'amour ! Quel touchant

langage d'un Dieu ! Qui pourrait demeurer sourd à une voix si miséricordieuse ? Le pécheur contrit, humilié, reconnaissant, ayant trouvé le calme de la conscience et la joie de l'âme, exprime tour à tour les sentiments qu'il anime par des chants qui font toujours dans le cœur une impression profonde et salutaire. Il est impossible de chanter ou seulement de lire, sans émotion, les cantiques qui commencent ainsi : *Ah ! j'ai péché contre Dieu même. — J'ai perdu Dieu par mon péché. — Voici, Seigneur, cette brebis errante. — Mes yeux, fondez-vous en larmes. — Faux plaisirs, vains honneurs, biens frivoles. — Que mon sort est charmant !*

Le chrétien fidèle renouvelle les engagements de son baptême et renonce au démon, au monde et à ses vanités. Il brave le respect humain et s'engage au service de Dieu pour le reste de sa vie. Il aime à manifester son amour et sa reconnaissance envers le Seigneur ; il aime à redire les avantages qu'il rencontre dans la pratique de la vertu et la joie dont son cœur est enivré. Tous ces sentiments divers sont merveilleusement exprimés dans les cantiques suivants : *Chrétiens, votre bonheur est grand. — J'engageai ma promesse au baptême. — Dans ce jour de réjouissance. — Le monde en vain parses biens et ses charmes. — Vanité dans les biens du monde. — Monde trompeur, je reconnais ta flatterie. — Tais-toi, monde trompeur. — Funeste danse. — Seigneur, depuis que je vous sers. — Servons Dieu, mais sans aucun partage. — Bénissons à jamais.*

Rien n'est plus capable de disposer les peuples à entendre prêcher sur les grandes vérités de la religion que le chant des cantiques que le Bienheureux de Montfort a composés sur ces importants sujets. Le chrétien à la recherche du salut chante avec bonheur : *Nous n'avons à faire que notre salut.* Veut-il méditer sur l'inconstance des choses d'ici-bas, il entonne :

Sous le firmament,
Tout n'est que changement.

Tout passe.

Ainsi que sur la glace,
Le monde va roulant,
Et dit en s'écoulant :

Tout passe.

La mort donne des leçons terribles dans le cantique :
Tout doit aboutir à la mort, et dans cet autre si connu :

A la mort, à la mort,
Pécheur, ce temps viendra ;
A la mort, à la mort,
Tout finira.

Il faut mourir ! il faut mourir !
De ce monde il nous faut sortir.
Le triste arrêt en est porté ;
Il faut qu'il soit exécuté.

La mort est certaine, la mort est terrible ; ces deux pensées sont merveilleusement développées dans le cantique : *Il faut mourir, l'arrêt est sans appel.* Dans un autre cantique, c'est un mort qui apostrophe un vivant, en lui dévoilant d'effrayantes vérités. Il commence ainsi :

Arrête ici, passant ! regarde cette tombe.
Riches, grands et petits, à la mort tout succombe.
Regarde bien comme la mort m'a mis ;
Il doit t'en arriver autant, je te le dis.

Tout ce cantique présente le tableau le plus lugubre qu'on puisse imaginer. L'homme juste ou coupable qui arrêtera quelque temps ses yeux et sa pensée sur ce tableau peint de main de maître, retirera sûrement de sa

méditation des fruits abondants et salutaires. Le pécheur mourant exprime tout le désespoir qui pèse sur son âme dans le cantique : *Quoi donc ! faut-il que je meure ?*

Le plus terrible des dogmes chrétiens, l'enfer, aura aussi son chant également redoutable et instructif, qui fera trembler l'âme coupable, et l'âme juste elle-même. On adresse cette question au réprouvé :

Malheureuse âme damnée,
Qui t'a mise dans ces feux ?
Qui t'a mise, infortunée,
Dans ces cachots ténébreux ?

C'est le réprouvé qui répond, et ses réponses sont formidables. Nous n'en citerons qu'une seule renfermée dans un couplet qui dit tant de choses :

Je gémis sans pénitence,
Je brûle sans consumer,
Je souffre sans espérance,
Je me repens sans aimer.

Les âmes détenues dans le Purgatoire ne pouvaient pas être oubliées par celui dont le cœur était si brûlant de charité pour le prochain. Elles expriment elles-mêmes leurs immenses douleurs et sollicitent le secours de nos prières dans les cantiques : *Ecoutez les voix lamentables. — Mortels, écoutez-nous.*

S'il est une pensée qui console et fortifie au milieu des luttes et des épreuves de la vie présente, c'est assurément la pensée du ciel. Le B. de Montfort cherche à graver profondément cette délicieuse et encourageante pensée dans le cœur des chrétiens par les cantiques suivants : *Loin de Jésus que j'aime. — Avancez mon trépas. — Quand vous contemplerai-je ? — Du séjour de la gloire.*

— *Sainte cité, demeure charmante. — Ce bas séjour n'est qu'un pèlerinage.*

Nous ne pousserons pas plus loin l'examen des cantiques du saint missionnaire. Ce que nous en avons dit suffit pour démontrer clairement qu'aucun recueil ne peut être comparé au sien, soit pour le nombre et la variété des chants, soit pour l'importance des sujets, soit pour la grandeur des pensées, soit pour la solidité de la doctrine, soit pour la force unie à l'onction et à la piété.

Et maintenant on sera bien étonné peut-être, si nous osons dire qu'après avoir lu et médité les nombreux cantiques du Serviteur de Dieu, que l'on trouve répandus dans une multitude de recueils, on n'a pas encore une idée assez complète de son talent ; on ne le connaît qu'à demi. Il faut, pour apprécier convenablement ce poète chrétien, prendre connaissance de plus de huit mille vers renfermés dans un cahier que nous avons sous les yeux, et qui est écrit tout entier de sa main. Ce ne sont pas là seulement des cantiques de huit ou dix couplets, mais des pièces de deux ou trois cents vers, et quelquefois davantage. Ce sont des instructions complètes sur les différentes vertus chrétiennes, faites pour être lues ou chantées non seulement dans les églises, mais encore dans l'intérieur des maisons. Le saint missionnaire savait bien que des chants pieux et instructifs étaient le meilleur moyen à employer pour graver dans la mémoire des peuples les vérités qu'ils ne doivent pas ignorer. On voit qu'il a donné à ces poésies un soin particulier, sans chercher toutefois à flatter les oreilles et le goût des personnes délicates qui voudraient les chanter ou en faire seulement la lecture. Voilà comme il en parle lui-même :

Voici mes vers et mes chansons ;
S'ils ne sont pas beaux, il sont bons

S'ils ne flattent pas les oreilles,
Ils riment de grandes merveilles.

S'ils ne sont que pour les petits,
Ils n'en sont pas d'un moindre prix ;
Si ce sont des vers ordinaires,
Ils n'en sont pas moins salutaires.

Lisez-les donc et les chantez.
Pesez-les et les méditez.
N'y cherchez point l'esprit sublime,
Mais la vérité que j'exprime.

Prédicateurs, dans mes chansons
Vous pouvez trouver vos sermons ;
J'en ai digéré la matière ,
Pour vous aider et pour vous plaire.

Voici des sujets d'oraison ;
Je crois le dire avec raison ;
Car souvent un vers, une rime,
Font qu'une vérité s'imprime.

Chaque mot d'un vers doit porter,
Pour qu'on le puisse méditer,
Pour le garder en sa mémoire,
Pour son bouquet et pour sa gloire.

Pour lire, chanter, peser et méditer ces vers, comme le B. de Montfort engage à le faire, il faut qu'ils soient connus. Aussi nous espérons qu'ils ne tarderont pas à être mis à la disposition des lecteurs chrétiens, qui seront heureux d'avoir en main non seulement un trésor de poésie, mais encore un trésor de foi et de piété.

CHAPITRE VII.

VERTUS HÉROÏQUES DU SERVITEUR DE DIEU. — DÉCRET TOUCHANT CES VERTUS.

Le procès des écrits du Bienheureux de Montfort ayant été jugé favorablement, la Cour de Rome avait à examiner une question plus importante encore, celle de ses vertus. Ceux qui n'avaient lu son histoire qu'en courant, ou qui ne connaissaient l'incomparable missionnaire que par des récits plus ou moins fantastiques, ceux-là pouvaient craindre que la seconde décision ne fût pas aussi heureuse que la première. La conduite de Montfort avait été plusieurs fois blâmée par des évêques qui l'avaient frappé d'une sorte d'interdit, par des prêtres qui avaient travaillé avec lui à l'œuvre des missions, par de dignes ecclésiastiques pleins de sagesse et de piété, qui furent ses directeurs et ses maîtres dans les séminaires ; elle n'avait pas toujours été approuvée par ses meilleurs amis. Ne pouvait-on pas en conclure que sa nature vive et ardente avait eu une grande part à ces actes extraordinaires que l'on remarque dans sa vie ; que son zèle avait quelque chose d'outré, et que ses vertus n'étaient pas assez pures pour être présentées à l'imitation publique ?

Aujourd'hui nous n'avons plus aucune crainte sur ce sujet, puisque Rome a rendu un jugement favorable ;

mais, avant d'entendre le Décret qui proclame l'héroïcité des vertus du Serviteur de Dieu, cherchons à nous édifier par l'examen de ces admirables vertus. Nous verrons que les actes extraordinaires qui lui ont attiré quelques blâmes pendant sa vie, et les persécutions qu'il a essuyées, même de la part des gens de bien, au lieu de prouver quelque chose contre sa sainteté, deviennent de puissants arguments en sa faveur. En effet, disons-le dès maintenant, et on le verra par la suite : pour faire si souvent, et dans des circonstances différentes, des actes qui, au premier coup d'œil, paraissent si étranges, si extravagants, il fallait être ou un fou ou un grand saint ; de même, pour mériter d'être rejeté, persécuté par plusieurs évêques, par des prêtres vénérables, par des amis d'autrefois, il fallait être ou un homme scandaleux ou un grand saint. Toute la vie de Montfort prouve abondamment qu'il n'était ni un insensé, ni un homme de scandale.

Dans presque tous les saints on trouve un caractère distinctif de sainteté ; c'est une vertu qui domine en eux et leur donne une physionomie particulière dans l'Église : c'est la douceur, dans saint François de Sales ; l'humilité, dans saint François de Paule ; la pauvreté, dans saint François d'Assise ; le zèle apostolique, dans saint François Xavier ; la charité envers les malheureux, dans saint Vincent de Paul ; la modestie, dans saint Louis de Gonzague ; l'amour de Dieu, dans sainte Thérèse. Le caractère distinctif de la sainteté de Montfort, c'est son zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il apparaît comme le type du vrai missionnaire, marchant au combat contre le monde, l'enfer et les passions, armé de la Croix et du saint Rosaire.

Dieu, qui le destinait à agir sur les masses, qu'il devait travailler à convertir ou à rendre meilleures, lui avait donné tout ce qu'il fallait pour remplir dignement

sa difficile et importante mission. Il était parfaitement doué du côté de la nature et de la grâce. Il avait la force du corps, la force de l'intelligence et la force de la vertu. Ces trois forces, physique, intellectuelle et morale, unies ensemble et dirigées uniquement par la grâce de Dieu, qui s'en servait comme d'un instrument docile et vigoureux, ne pouvaient manquer de produire des merveilles. La nature chez lui était tellement au service de la grâce, qu'on ne la vit jamais se montrer toute seule dans une circonstance tant soit peu importante. Que serait-il devenu cet homme, si la nature en lui eût résisté à la grâce ? Que serait-il devenu avec une force d'hercule, une santé de fer, une imagination vive, un cœur ardent, un caractère énergique, des talents d'artiste et de poète ? Que serait-il devenu, si, résistant à la grâce divine, il eût mis tous les dons naturels qu'il avait reçus du ciel au service du monde ou de quelque mauvaise passion ? Il disait lui-même que si Dieu l'avait destiné pour le monde, il serait devenu le plus terrible homme de son siècle. On sent qu'un pareil homme ne devait pas marcher par un chemin battu. Ainsi Dieu l'avait fait.

Ce Dieu qui l'avait comblé de tant de dons naturels lui accorda avec plus d'abondance encore ceux de la grâce ; et il sut en profiter admirablement. Il pouvait dire avec saint Paul : « C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce n'a point été stérile en moi. » (I Cor. xv, 10.) Aussi avec quelle ardeur il s'est élancé dans la pratique de toutes les vertus ! car il les a toutes pratiquées dans un degré sublime, comme il est facile de s'en convaincre, en parcourant son histoire. Qu'on se rappelle l'épithète gravée sur le marbre de son tombeau ; elle ne renferme aucune exagération. Voulez-vous un modèle d'innocence, un homme dévoré du feu de la charité, plein d'un zèle ardent pour la

gloire de Dieu et le salut des âmes, un dévot serviteur de Marie, un pénitent austère, un père des pauvres, un protecteur des orphelins, un réconciliateur des pécheurs, un ouvrier infatigable que la mort seule a pu obliger au repos, un vrai prêtre de Jésus-Christ, prêchant partout son divin Maître et le retraçant dans toute sa conduite ? Vous le trouverez dans Montfort.

Dans la plupart des saints on voit briller particulièrement une ou deux vertus qui dominent tellement qu'elles semblent effacer les autres. En Montfort chaque vertu se montre avec le même éclat, avec la même perfection, en sorte qu'il est difficile de dire quelle est celle qui tient le premier rang. Si nous disons que le zèle apostolique semble le caractériser d'une manière spéciale, c'est qu'il a été mis en exercice plus fréquemment que chacune de ses autres vertus. Mais quand ses autres vertus ont eu occasion de se montrer, ce qui est arrivé souvent, elles ont produit des actes véritablement héroïques. Aussi nous ne craignons pas de dire que si, par son zèle apostolique, c'est un saint François Xavier, par sa charité envers les malheureux, c'est un saint Vincent de Paul ; par son amour de la pauvreté, c'est un saint François d'Assise ; par son humilité, c'est un saint François de Paule. Quel est le saint qui s'est montré plus confiant dans la divine Providence, plus résigné à la volonté de Dieu, plus dévot à la Sainte Vierge, plus attaché à la sainte Eglise et à la chaire de Pierre, plus doux et plus patient dans les injures et les outrages, plus obéissant, plus mortifié, plus passionné pour la Croix, plus adonné à la prière et à l'oraison, plus ami du recueillement, du silence et de la solitude ?

Et maintenant, figurez-vous donc un homme destiné par Dieu à se sanctifier, non pas dans le secret, comme tant d'autres, mais sous les regards des peuples qu'il

doit travailler à convertir ou à rendre meilleurs par ses prédications et le spectacle de ses vertus. Figurez-vous un homme embrasé d'un feu divin, et courant avec ardeur à la poursuite des âmes, pour allumer en elles la flamme qui le dévore. Figurez-vous un homme tout pénétré d'horreur pour le péché, dont il connaît la malice, et se précipitant sur lui partout où il le rencontre, afin de le détruire. Figurez-vous un homme plein d'un souverain mépris pour le monde que Jésus-Christ a maudit, se plaisant à le contredire en tout, et à opposer à ses vanités, à toutes ses mauvaises doctrines, à tous ses moyens de séduction, la sévérité de l'Evangile, dont il n'est pas permis de retrancher un iota. Figurez-vous un homme qui, dans son humilité profonde, se regardant, aussi bien que saint Paul, comme le rebut de tous et la balayure de la terre, court après les humiliations avec plus d'empressement encore que n'en mettent les orgueilleux dans la recherche de la gloire et des honneurs, ou les avarés dans la poursuite des richesses. Figurez-vous un homme qui, dans son amour passionné des croix, non seulement accepte avec joie celles qui se présentent à lui, mais les recherche comme un précieux trésor, et s'attriste quand il n'en rencontre pas sur son chemin. Tel est Montfort.

Que ne doit-on pas attendre d'une vertu aussi sublime, entée sur une nature aussi riche, aussi forte et aussi énergique ? Il doit en résulter des actes extraordinaires, capables d'étonner la froide raison, qui fait tout avec poids et mesure ; capables même de surprendre et peut-être d'effaroucher, de scandaliser une vertu commune qui aime à marcher sans bruit dans la voie qui lui est tracée.

En effet, la vie du Bienheureux de Montfort est toute remplie de faits extraordinaires. Au risque de ses jours, il se jette au milieu de ceux qui se battent en duel,

pour les séparer ; sur une place de Nantes, il rencontre des ouvriers et des soldats qui s'accablent de coups, il s'élançe dans la mêlée, pour mettre fin à une lutte acharnée ; apercevant la table de jeu qui a donné lieu à cette bataille, il la brise sous les yeux des soldats auxquels elle appartient. Il se met à genoux au milieu des danses publiques, et ordonne aux danseurs d'en faire autant pour réciter avec lui un *Ave Maria*. Dans les rues et sur les places des villes, il se prosterne et baise la terre ; quand il entend proférer un blasphème, il ne craint pas de reprendre publiquement et en face des officiers ou des soldats qui vomissent des juréments atroces. A peine monté sur un bateau, où se trouvent deux cents passagers du bas peuple, dont le langage est grossier et insolent, il tombe à genoux, et invite, au milieu des éclats de rire, toute cette assemblée ignorante et nullement religieuse à réciter avec lui le chapelet. Il entre dans les cabarets, pour en chasser ceux qui y donnent le scandale et qui troublent les cérémonies de l'église par des propos impies et des chansons immorales. Il pénètre dans les maisons de débauche, dans les repaires ignobles des prostituées, se met à genoux, baise la terre, récite une prière, ordonne aux libertins de se retirer, et adresse des paroles sévères aux malheureuses victimes de leurs passions criminelles. Il fait apporter des amas de mauvais livres et de tableaux obscènes, pour y mettre le feu, sous les yeux du public. Sans argent, sans ressources, sans autorité sur personne, il ne reculera pas devant une entreprise gigantesque, dont l'exécution demanderait des sommes immenses, des ouvriers nombreux et un temps considérable ; il se met en tête d'élever une montagne au milieu d'une plaine, afin d'y placer une croix. Nous n'avons pas besoin de dire tout le reste.

Assurément tous ces actes sont extraordinaires ; ils

sont étranges. En ne les considérant qu'en eux-mêmes, indépendamment du principe qui les produisait, on pouvait y trouver de l'exagération, un excès de zèle, de l'imprudence et quelquefois de l'extravagance et une sorte de folie. Il y a des actes en effet que l'intention ne justifie pas toujours ; une vertu commune ne pourrait les faire raisonnablement. Il faudrait être un saint et se sentir inspiré de Dieu pour les entreprendre. Aussi celui-là serait un imprudent, pour ne pas dire un insensé, qui voudrait commencer par imiter les saints dans les choses extraordinaires qu'ils ont faites, et qui étaient le résultat d'une vertu sublime. La vertu des saints est toujours imitable, et l'on fait bien de chercher à s'en rapprocher le plus possible ; mais les actes extérieurs des saints sont quelquefois plus admirables qu'imitables. Il faut commencer par pratiquer les vertus des saints ; et quand on aura leur foi, leur confiance en Dieu, leur charité, leur humilité, leur amour des croix, leur esprit de détachement et de sacrifice, leur soumission à la volonté de Dieu, leur mépris du monde et leur haine pour le péché, on cessera d'être sous l'influence de la nature, de la passion ou même de la simple raison humaine ; on se trouvera placé sous l'influence de la grâce, et l'on pourra alors se sentir inspiré de faire des choses extraordinaires, que, seul et sans une inspiration d'en haut, l'homme ne doit point tenter. Si cet homme est un ministre de la religion, il peut même nuire notablement à son ministère et au bien des âmes, en employant des moyens inusités.

C'est ce que craignaient pour Montfort ses meilleurs amis, surtout dans les premières années de son sacerdoce, comme le prouve un fait que nous avons rapporté ailleurs. Dans un voyage à Paris, le saint prêtre, accompagné de son ami, M. Blain, va visiter son ancien directeur, M. Léchassier, qui le rebute de la manière la plus

pénible. Montfort se retire sans se plaindre. En chemin, il rencontre un homme qui fait entendre d'horribles juréments; aussitôt, avec un courage intrépide, il ne craint pas de le reprendre de sa faute. Témoin de cette action, son ami qui l'accompagne croit devoir lui reprocher un trop grand zèle qui l'expose aux insultes de ces gens grossiers; mais lui, insensible à ses propres intérêts et infiniment sensible à ceux de Dieu, répond: « qu'il ne peut pas voir avec patience l'homme faire injure à Dieu et ne pass'y opposer. » On voit ici l'homme prudent qui, avec une vertu ordinaire, redoute l'excès du zèle, et un prêtre dévoré du feu de l'amour divin qui ne peut voir son Dieu offensé, sans prendre sa défense. On peut dire que tous deux avaient raison, car une vertu sublime et héroïque peut faire ce qu'une vertu commune ne doit pas tenter.

Montfort n'était point un homme d'une vertu commune, et Dieu qui le comblait de ses lumières et de ses grâces trouvait sa gloire à le faire marcher dans une voie extraordinaire. Tandis que les hommes le blâmaient, Dieu l'approuvait hautement, en lui donnant le succès qu'il désirait. Ce succès tenait quelquefois du miracle.

Les nombreux passagers qui se trouvent avec lui sur un bateau commencent par s'en moquer, quand il leur propose de dire le chapelet; mais ils finissent par le réciter tout entier avec dévotion; et, le reste du voyage, ils écoutent avec respect et recueillement les paroles d'édification qu'il leur adresse. Les débauchés quittent le cabaret pour l'église et entonnent de pieux cantiques à la place de leurs chansons obscènes; les blasphémateurs se taisent et témoignent leur repentir; les danseurs se mettent à genoux, et, après avoir dit un *Ave Maria* avec le missionnaire, ils se retirent paisiblement; les soldats font pénitence, et les filles publiques elles-

mêmes demandent miséricorde. Voilà ce qu'on a vu, et ce succès était bien plus étrange encore que les actes extérieurs que l'on reprochait au missionnaire.

Mais ce succès-là même et celui qu'obtenait le Serviteur de Dieu par ses prédications ordinaires ne servaient qu'à irriter de plus en plus ses ennemis personnels. Les jaloux lui en voulaient, parce qu'il les effaçait par ses talents, ses vertus et ses succès prodigieux; les libertins endurcis lui en voulaient, parce qu'il s'élevait avec force contre leurs désordres et leur arrachait souvent quelques-unes de leurs malheureuses victimes; les calvinistes lui en voulaient, parce qu'il avait attiré dans le sein de l'Eglise catholique quelques-uns de leurs coreligionnaires les plus distingués; les jansénistes lui en voulaient, parce que le Pape lui avait donné mission de combattre leurs doctrines, et qu'il les combattait avec vigueur. Les plus acharnés de ses ennemis employèrent contre lui le poison, le glaive, les corsaires, afin de s'en débarrasser; mais ils ne purent y réussir. Une autre arme pouvait être maniée avec succès, non seulement par ceux qui auraient volontiers versé son sang, mais encore par ses ennemis moins cruels: c'était l'arme de la calomnie; on s'en servit avec habileté et avec persévérance. L'histoire nous a dit comment on parvint à indisposer contre lui des prêtres, des évêques qui auraient dû être les premiers à prendre sa défense. L'histoire nous a dit aussi tout ce qu'il eut à souffrir de la part de ceux qui auraient dû lui donner des consolations et des encouragements. Reconnaissons dans toutes les persécutions qu'il éprouve et dans la patience avec laquelle il les supporte une nouvelle preuve de sa grande sainteté.

Déjà, nous l'avons dit: pour faire si souvent des choses étranges, extraordinaires, comme celles dont nous avons parlé, il fallait être ou un fou ou un saint;

or, Montfort a montré qu'il n'était pas un insensé ; de même, pour être traité aussi durement qu'il l'a été, pendant une grande partie de sa vie, par des prêtres et des évêques qui devaient le connaître, il fallait être ou un homme scandaleux ou un saint.

Qu'il soit outragé, persécuté à outrance par les hérétiques, par les impies et les libertins, cela se comprend ; c'est pour lui un titre de gloire ; *le serviteur ne doit pas être au-dessus du maître, et bienheureux sont ceux qui souffrent persécution pour la justice*. Celui qui fait la guerre au monde doit nécessairement être persécuté par le monde ; et plus ils s'élève avec force contre les désordres et les scandales du monde, plus le monde doit le poursuivre de sa haine. Mais, quand on voit Montfort condamné dans sa conduite par des gens de bien ; quand on voit les évêques de Saint-Malo, de Nantes et de Poitiers lui retirer les pouvoirs qu'ils lui avaient donnés, et l'obliger à s'éloigner de leur diocèse ; quand on le voit outragé publiquement dans des églises par les pasteurs chez lesquels il prêche la mission, comme à la Chevrollière et ailleurs ; quand on le voit blâmé sévèrement, devant le peuple, au milieu d'une cérémonie religieuse, par des ecclésiastiques vénérables, comme M. de Villeroy, grand vicaire de Poitiers ; quand on le voit rejeté par des prêtres estimables qui travaillaient avec lui, comme M. Leuduger ; quand on le voit rebuté par ses anciens directeurs et ses anciens amis, comme messieurs Brenier, Léchassier, de la Chétardie et bien d'autres, cette question vient comme d'elle-même sur les lèvres : « Quel crime a donc commis cet homme ? »

Il n'a point commis de crime ; on a beau chercher dans sa vie, on n'en trouve pas ; on n'en trouve ni dans son enfance, ni dans sa jeunesse, ni dans son âge mûr. Sa vie tout entière a été pure et exemplaire ; plus heu-

reux en cela que d'autres saints qui ont eu besoin d'expiation par la pénitence les grandes fautes qu'ils avaient commises, ou de réparer par de bons exemples les scandales qu'ils avaient donnés. Son enfance est tout angélique ; dans sa jeunesse, il étonne ses condisciples et ses maîtres par des vertus au-dessus de son âge ; dans les séminaires de Paris, on admire sa modestie, son obéissance, sa régularité, son esprit de prière et d'oraison, ses mortifications continuelles. Il devient prêtre, et il se montre comme un ange à l'autel. Sa vocation de missionnaire l'oblige à paraître sous les regards de la foule. Il éblouit par l'éclat de ses prodigieuses vertus. Il prêche l'Évangile, et sa doctrine est pure comme ses mœurs et sa conduite. Tous ceux qui l'ont entendu, même à dessein de le critiquer, n'ont jamais trouvé dans son enseignement aucun sujet de blâme. Qu'est-ce donc qu'on lui reproche ? des manières d'agir extraordinaires, des actions étranges, des excès de zèle, parce qu'on ne connaît pas le mobile de ses actions, parce qu'on ignore que c'est l'Esprit de Dieu qui l'anime. Et c'est pour cela que, fermant les yeux sur tout le bien qu'il opère, on le traite avec autant de dureté ! Dieu le permettait ainsi pour l'exécution de ses desseins.

Ces épreuves et ces persécutions n'ont pas été inutiles ; outre que le Seigneur en a retiré sa gloire, elles ont servi à satisfaire la soif ardente de Montfort pour les croix et les humiliations, et à multiplier étonnamment ses mérites ; elles ont servi à le produire sur un plus vaste théâtre et à étendre ainsi tout le bien qu'il faisait par ses prédications et par toutes les bonnes œuvres qu'enfantait son zèle inépuisable : elles ont servi à faire éclater au grand jour ses sublimes vertus et à donner aux peuples qui en étaient témoins un grand sujet d'édification.

On sait que l'amour des croix était comme la passion dominante du Serviteur de Dieu qui disait : « Point de croix, quelle croix !... Ah ! si les chrétiens savaient la valeur des croix, ils feraient cent lieues pour en trouver une... ils feraient des neuvaines et des pèlerinages pour s'en procurer. » Il a dû faire lui-même des neuvaines et des pèlerinages pour obtenir des croix et des humiliations, et on sait qu'elles ne lui ont pas manqué. Dieu ne pouvait pas les lui refuser ; car il savait en faire bon usage ; il savait que c'est dans les épreuves et dans les persécutions que la moisson des mérites est plus abondante. Quels mérites il a dû amasser au milieu de toutes les humiliations dont il était abreuvé !

Montfort me paraît grand ; il me révèle sa sainteté, et je comprends qu'il doit s'enrichir pour le ciel, quand je le vois se déchirer les chairs à coups de discipline, se charger constamment d'un cilice et d'une chaîne de fer, approcher sa bouche des ulcères infects, donner ses vêtements aux pauvres, après leur avoir donné son argent, et se couvrir de leurs dégoûtants haillons ; mais dans ses épreuves, mais dans ses humiliations qu'il endure avec tant de patience, il me paraît encore plus grand, il me révèle davantage sa sainteté, il me semble qu'il amasse de plus riches trésors pour le ciel. Ce que nous faisons de nous-mêmes, librement et volontairement, nous coûte moins que ce que nous souffrons de la part des autres. Il nous est plus facile de faire de nous-mêmes un jeûne sévère que de supporter patiemment une injure. Si encore Montfort n'avait eu à souffrir que de la part des méchants ! Mais non, ses plus grands chagrins et ses plus grandes humiliations lui venaient de ses amis et de ses supérieurs, et c'est là aussi ce qui doublait son mérite.

Ses persécutions ont servi encore à le produire sur un plus vaste théâtre, et à étendre davantage le bien

qu'il faisait par ses prédications et par toutes les œuvres qu'enfantait son zèle d'apôtre. Obligé de quitter un diocèse, il entre dans un autre, où il continue à faire entendre avec fruit la parole de Dieu. Là il se hâte d'établir des œuvres, de fonder des confréries, de réparer les églises et les chapelles, de planter des croix qui resteront après lui comme des échos de sa parole. Il se hâte, car il semble prévoir que les persécutions viendront l'arracher de ce lieu pour le pousser ailleurs. Semeur infatigable, il va partout répandant autour de lui le pur froment de la doctrine évangélique. Chassé d'un champ où on l'avait appelé, il passe dans un autre, et partout germe sous ses pas une semence précieuse qui produira la plus riche moisson. Que lui importe de travailler dans un lieu ou dans un autre, puisque toute la terre est au Seigneur et que toutes les âmes ont été achetées au prix du sang de Jésus-Christ !

C'est ainsi qu'il passe, en faisant le bien, de Nantes à Poitiers, de Poitiers à Rennes, de Rennes à Saint-Malo, de Saint-Malo à Saint-Brieuc, de Saint-Brieuc encore à Saint-Malo, puis à Luçon et à La Rochelle. Dans ces deux derniers diocèses, il devait essuyer encore quelques humiliations ; les calvinistes de La Rochelle devaient même attenter à sa vie ; mais il eut au moins la consolation de trouver deux prélats pleins de science et de vertu qui se montrèrent, jusqu'à sa mort, ses amis et ses protecteurs. Il est vrai qu'ils n'étaient pas, comme quelques autres, imbus des idées janséniennes, ou entourés de prêtres qui partageaient ces idées funestes ; ils étaient au contraire deux illustres champions de la saine doctrine.

Disons encore que les épreuves et les humiliations de cet ardent apôtre de Jésus-Christ ont servi à faire éclater davantage ses vertus aux yeux des peuples, et à leur donner un nouveau sujet d'édification. Les

peuples ne s'y trompaient pas ; ils savaient bien toutes les persécutions que Montfort avait à endurer ; ils savaient quelle en était la cause ; ils savaient quelle était sa patience, quelle était son humilité, sa charité, son obéissance à ses supérieurs dans les choses qui devaient lui coûter le plus ; tous les jours ils en étaient les témoins. Jamais on ne l'entendait se plaindre, ou dire une parole de blâme contre ceux qui le traitaient avec tant d'injustice, de sévérité, ou seulement de légèreté. Jamais on ne l'entendit donner des explications pour montrer l'innocence de sa conduite. A tout ce qu'on pouvait lui adresser de plus pénible, il répondait par un silence plein d'humilité, ou bien il se mettait à genoux, et demandait pardon à ceux qui lui faisaient outrage. Les peuples savaient tout cela ; ils le voyaient de leurs yeux, et un spectacle si touchant faisait sur eux l'impression la plus vive.

Aussi partout les peuples le vénéraient comme un saint. Ils l'aimaient et s'attachaient à sa personne avec d'autant plus de force qu'il était plus injustement persécuté. Ils l'écoutaient avec d'autant plus de respect et de religion qu'il soutenait son enseignement par les actes extraordinaires d'une vertu sublime. Voici ce que dit le premier historien de Montfort sur l'attachement que les populations avaient pour lui : « Les peuples le suivaient en foule, et étaient tellement pénétrés de ses discours qu'ils fondaient en larmes et éclataient en sursauts et en sanglots, criant à haute voix miséricorde. Il s'était tellement rendu maître de leurs cœurs, qu'ils eussent été prêts à le suivre jusqu'à l'autre bout du monde, s'il avait voulu les y conduire, et à prendre son parti dans toutes sortes d'occasions. »

Comme on vient de le voir, les persécutions essuyées par le Serviteur de Dieu ont eu le meilleur résultat. Ainsi disparaît le nuage dont on avait couvert ses vertus si

brillantes et si pures. Ce qu'on lui reprochait avec amertume est devenu pour lui un nouveau titre de gloire. Il faisait des choses extraordinaires que les sages du monde regardaient comme extravagantes, parce qu'il était lui-même un saint extraordinaire. Il a essuyé des humiliations profondes, il a enduré des persécutions continuelles de la part de toutes sortes de personnes, parce que sa sainteté le rendait digne de souffrir pour Jésus-Christ ; aussis'en réjouissait-il comme les apôtres ; et ces persécutions qui venaient fondre sur lui, parce qu'il était juste et saint, servaient à le rendre encore plus juste et plus saint.

A la fin, on ne pouvait plus se méprendre sur l'innocence de sa vie et la perfection de ses œuvres, et de toutes parts s'élevait un concert de louanges, pour célébrer ses vertus. Nous avons vu ailleurs que Monsieur Léchassier, qui s'était montré si sévère à son égard, ne put s'empêcher de dire, un jour, à Monsieur Blain qui lui parlait des grands succès qu'obtenait le pieux missionnaire : « Vous voyez que je ne me connais pas en saint ! » Écoutons le témoignage de deux évêques qui l'avaient traité avec une grande rigueur.

Mgr de Beauveau, évêque de Nantes, attestait, le 10 mai 1713, que Monsieur Louis-Marie Grignon de Montfort avait de son consentement prêché l'Évangile, pendant deux années, en diverses paroisses de son diocèse, avec piété et d'une manière digne d'éloge ; que ce prêtre était de bonne vie et mœurs, que sa doctrine était saine ; qu'il était très recommandable par sa piété et sa modestie, et qu'il n'avait été frappé d'aucune censure ecclésiastique, au moins à sa connaissance. »

Voici un autre témoignage précieux donné par Mgr de la Poype, évêque de Poitiers, qui devait alors regretter bien vivement de s'être laissé tromper par les ennemis du saint missionnaire, et de l'avoir obligé

d'une manière si humiliante, à quitter son diocèse.

« Nous, évêque de Poitiers, certifions que feu M. Grignon de Montfort, très digne prêtre et missionnaire, a donné des exemples admirables de pénitence, d'oraison, de zèle et de charité, pendant quelques années qu'il a demeuré dans notre diocèse ; en foi de quoi nous avons donné ce présent témoignage. »

« A Poitiers, ce 29 novembre 1718.

« Signé : † JEAN-CLAUDE, évêque de Poitiers. »

En 1723, le même prélat annonçant, dans une lettre, deux guérisons opérées à l'Hôtel-Dieu de Poitiers, à l'invocation du Bienheureux de Montfort, s'écriait, avec reconnaissance : « Dieu soit béni, qui manifeste combien ce Serviteur de sa divine Majesté lui a été agréable pendant sa vie, et l'est encore après sa mort ! »

Un évêque qui fut toujours l'ami du pieux missionnaire, celui de La Rochelle, disait, en parlant de lui, dans une lettre écrite au P. Mulet : « Je le crois toujours un grand saint devant Dieu, et partout où il a fait des missions, on lui donne des marques de reconnaissance, d'estime et d'attachement. »

Quatre Pères de la Compagnie de Jésus, les Pères de Préfontaine, de la Tour, Martinet et Collusson, qui avaient connu Montfort d'une manière toute particulière, à Nantes, à Poitiers et à La Rochelle, font le plus magnifique éloge de ses vertus dans des lettres écrites, en 1718, à M. Grandet, qui cherchait des documents pour l'histoire du Serviteur de Dieu. La même année et l'année suivante, dans des lettres écrites pour la même cause, M. Dubois, directeur de l'hôpital général de Poitiers, M. Le Normand, procureur du roi, au présidial de la même ville, et M. Arot, avocat au Parlement de

Bretagne, célébraient à leur tour la sainteté extraordinaire de Montfort.

Mais tous ces témoignages, quelque glorieux qu'ils soient, se trouvent effacés par un autre bien plus glorieux encore et bien plus puissant, qui ne nous laisse plus aucun doute sur l'héroïcité des vertus du grand Serviteur de Dieu. Le Souverain Pontife lui-même a parlé ; il a rendu, en 1869, un Décret qui trouve ici naturellement sa place.

DÉCRET APOSTOLIQUE

CONSTATANT L'HÉROÏCITÉ DES VERTUS DU V. SERVITEUR DE DIEU
LOUIS-MARIE GRIGNON DE MONTFORT.

« Parmi les hommes apostoliques que la nation très illustre des Français a produits continuellement jusqu'à nos jours, on devra compter le Vénérable Louis Grignon. Il naquit, en 1673, dans une petite ville de Bretagne, appelée Montfort, d'où il prit son nom. Il passa très pieusement son enfance et sa jeunesse dans la crainte du Seigneur ; après avoir fait ses études littéraires et philosophiques à Rennes, il fit son cours de théologie à Paris, dans le séminaire de Saint-Sulpice, et mérita d'être élevé au sacerdoce. Il commença aussitôt à enseigner aux pauvres, réunis dans les hospices, les vérités élémentaires de la foi et à en prendre soin. Mais touché de compassion pour les infidèles, assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort, il souhaitait de voler à leur salut ; il voulut néanmoins se rendre dans notre illustre ville pour visiter le tombeau des apôtres, et communiquer son projet au Souverain Pontife Clément XI, de sainte mémoire. Ce Pape cependant lui fit entendre qu'il avait été choisi de Dieu plutôt pour l'utilité de la France que pour le salut des barbares, afin qu'il combattit vaillamment l'hérésie des jansénistes, qui faisait alors beaucoup de ravages. Excité par ces paroles, le Vénérable de Montfort brûla de zèle pour la maison de Dieu, dans l'esprit et la vertu d'Elie,

et, revenu en France, revêtu du titre de missionnaire apostolique, il se dévoua entièrement, toute sa vie, au ministère sacré des missions, et avec un tel succès, qu'il ramena dans le chemin du salut un nombre presque infini de pécheurs, même des plus égarés, et fit rentrer dans le bercail de Jésus-Christ un grand nombre d'hérétiques; qu'il changea partout les mœurs des lieux qu'il évangélisait, et éloigna du clergé le fléau du Jansénisme. De plus, il institua deux Congrégations, l'une de prêtres, appelée du Saint-Esprit, Missionnaires de la Compagnie de Marie, qui s'adonneraient à l'œuvre sainte des missions dans les diverses parties de la France; l'autre, de pieuses vierges auxquelles il donna le nom de Filles de la Sagesse, et qui devaient se consacrer au soulagement de tous les besoins des pauvres. Enfin ce vaillant imitateur d'Elie, épuisé de forces par le poids accablant de ses travaux, tourmenté par les persécutions, harcelé par les calomnies, rassasié d'opprobres, parvint à la fin de sa vie. Fortifié par les sacrements de l'Eglise, et désirant ardemment la mort pour être avec Jésus-Christ, il se reposa très doucement dans le baiser du Seigneur, le 28 avril 1716. Sa réputation de sainteté qui, pendant sa vie, fleurit toujours parmi les injures multipliées de ses calomniateurs, après sa mort se répandit de jour en jour davantage dans toute la France. C'est pourquoi, après l'approbation des procès faits par l'autorité de l'Ordinaire, dans le diocèse de Luçon, le Souverain Pontife Grégoire XVI, de sainte mémoire, la veille de la Nativité de la Sainte Vierge de l'année 1838, signa de sa propre main la commission de l'introduction de la Cause. Ensuite, après l'expédition des lettres rémissoriales, les procès apostoliques ont été faits dans le même diocèse de Luçon. Après, la reconnaissance de la validité de ces procès, la Congrégation des Rites sacrés commença, suivant l'usage reçu, à examiner la question sur les vertus du Vénérable Serviteur de Dieu, Louis, et on tint les Congrégations anté-préparatoires chez le cardinal Clément Villecourt, d'illustre mémoire, le 9 janvier 1866. Ensuite, cette question fut proposée de nouveau dans la Congrégation préparatoire tenue au Vatican, le 16 juillet 1867. Mais, comme le postulateur, pour arriver plus sûrement au succès de la cause, avait fait des instances à l'effet de tenir une autre Congrégation préparatoire, cette autre Congrégation accordée par notre Saint-Père le Pape Pie IX fut tenue le 16 février de cette année 1869. Enfin, on discuta la question des vertus du même

Serviteur de Dieu, dans la Congrégation générale qui se tint devant le Saint-Père, au Vatican, le 27 juillet de la même année, dans laquelle Son Eminence, le cardinal Nicolas Clarelli Paracciani, substitué au cardinal Clément Villecourt, décédé, proposa cette même question: « S'il est certain que le Vénérable ait pratiqué les vertus théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité, soit envers Dieu, soit envers le prochain, et les vertus cardinales de Prudence, de Justice, de Force et de Tempérance, et les vertus morales qui s'y rapportent, dans un degré héroïque, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit? » Et les Très Eminents Cardinaux et les Révérends Pères Consulteurs donnèrent par ordre leur avis. Mais Sa Sainteté, après avoir recueilli les suffrages, exhorta les Consulteurs à continuer de prier avec Elle pour obtenir de la divine Sagesse lumière et conseil pour achever cette affaire très importante.

« Enfin, aujourd'hui, jour consacré au très invincible prince de la milice céleste, saint Michel, Archange, notre Saint-Père le Pape, après avoir célébré la messe dans sa chapelle privée du palais du Vatican, monta sur son trône, dans la salle Noble du même palais, et appela auprès de lui le Très Eminent cardinal Constantin Patrizi, évêque de Porto et de Sainte-Rufine, préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites, et en même temps le Très Eminent cardinal Clarelli Paracciani, évêque de Frascati, et rapporteur de la Cause, avec le Révérend Père Pierre Minetti, promoteur de la foi, et moi, secrétaire soussigné, et décréta en leur présence: « Qu'il est tellement certain que le Vénérable Serviteur de Dieu Louis-Marie Grignon de Montfort a pratiqué les vertus théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité envers Dieu et le prochain, et les vertus cardinales de Prudence, de Justice, de Force et de Tempérance, et les vertus morales qui s'y rapportent dans un degré héroïque, dans le cas et à l'effet dont il s'agit, que l'on peut procéder à la discussion des quatre miracles.

« Sa Sainteté a commandé que ce Décret fût publié et relaté dans les actes de la Sacrée-Congrégation des Rites, le 29 septembre 1869.

« CONSTANTIN, évêque de Porto et de Sainte-Rufine,

« Cardinal PATRIZI, préfet de la Sacrée-Congrégation des Rites.

Place du sceau.

D. BARTOLINI,

« Secrétaire, etc... »

Ce Décret si important, affiché aux portes de la Basilique Vaticane, à Rome, fut ainsi publié pour tout l'univers. On doit juger de la joie immense dont furent pénétrés les enfants de Montfort, à la réception de ce précieux Décret. Il fut affiché, à Saint-Laurent-sur-Sèvre, au son de toutes les cloches, sur les portes des Communautés du Saint-Esprit, de la Sagesse, de Saint-Michel, de Saint-Gabriel et de l'église paroissiale. Il fut affiché également sur toutes les portes des chapelles, dans les résidences des Pères de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse.

CHAPITRE VIII.

MIRACLES ATTRIBUÉS AU BIENHEUREUX SERVITEUR DE DIEU, DEPUIS SA MORT JUSQU'À NOS JOURS. — DÉCRET TOUCHANT LES MIRACLES.

Le miracle est un fait sensible et divin qui déroge aux lois communes de la nature, dans un cas particulier. Il ne peut s'opérer que par l'action immédiate ou avec la permission expresse de l'Être suprême, auteur et conservateur de toutes choses. « Qui peut changer la nature, dit saint Ambroise, si ce n'est celui qui a créé la nature ? » (Lettre 76^e.) « Il n'appartient qu'à Dieu, dit saint Thomas, de faire des miracles proprement dits. Quel que soit le pouvoir des bons et des mauvais anges, il ne va pas jusque-là. » (*Contre les Gentils*, liv. III, chap. II.)

Dieu donne quelquefois à ses saints le pouvoir de faire des miracles. C'est ainsi que Jésus-Christ disait à ses apôtres : « Allez, guérissez les malades, ressuscitez les morts, chassez les démons. » Les miracles opérés par les Serviteurs de Dieu pendant leur vie prouvent que leurs vertus étaient réelles, intègres, surnaturelles ; et les miracles opérés après leur mort confirment les vertus qu'ils avaient pratiquées de leur vivant, et démontrent que leur mort a été semblable à leur vie, et qu'ils ont persévéré jusqu'à la fin dans l'exercice de la divine charité.